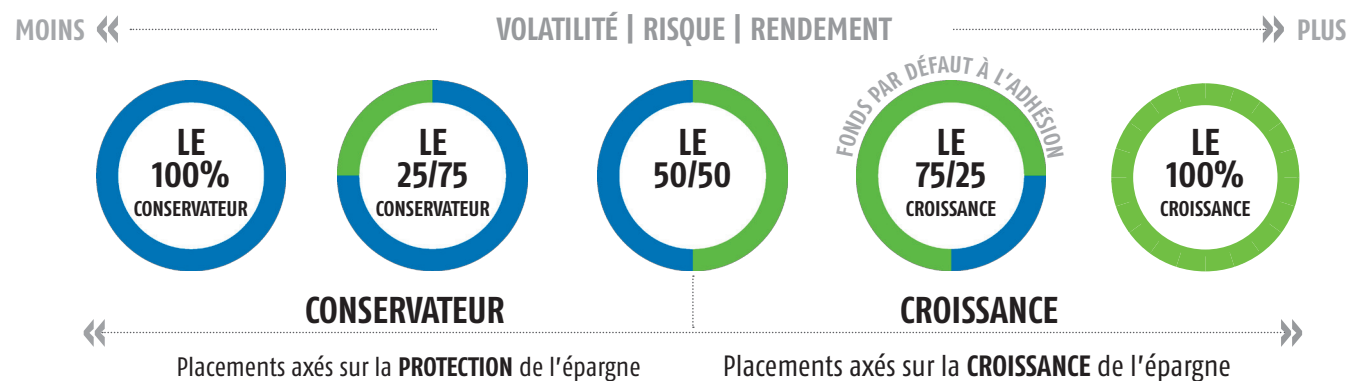




# ÉVOLUTION DES CHOIX DE PLACEMENTS DU RÉGIME

La révision de notre politique de placements nous a fourni une bonne occasion d'examiner les meilleures pratiques et d'ajuster nos choix de placements. La création du fonds 100 % CROISSANCE et du fonds 100 % CONSERVATEUR établit les deux pôles de la nouvelle offre de placements du Régime. Entre les deux, nos trois combinaisons de fonds visent à satisfaire une gamme plus étendue de besoins.



## CATÉGORIES D'ACTIFS

Afin d'accroître la diversification des placements, les hypothèques commerciales, les dettes privées et les placements alternatifs en immobilier et infrastructures s'ajoutent aux catégories d'actifs habituelles qui composent les fonds du Régime.

## FONDS 100 % CROISSANCE

Parmi toutes les options offertes, ce fonds est le plus axé sur la croissance à long terme de l'épargne. Les titres de participation en actions ainsi que les placements alternatifs en immobilier et infrastructures représentent 80 % de ce portefeuille. Cette option s'adresse aux participants qui recherchent un rendement potentiel plus élevé et ont une bonne tolérance aux risques compte tenu du degré de volatilité supérieur de ce type de placement.

## LE 100 % CONSERVATEUR

Centré sur la protection de l'épargne, les titres assimilés à du revenu fixe représentent 70 % des actifs de ce fonds. Afin d'améliorer la perspective de rendement tout en protégeant l'épargne, une partie des actifs de ce nouveau fonds conservateur comporte des placements alternatifs en immobilier et infrastructures. La répartition cible des placements alternatifs et des titres de participation en actions sera respectivement de 12 % et 18 %.

## RÈGLES DE MODIFICATION DU CHOIX DU PARTICIPANT

Vous pourrez modifier votre placement une fois par année civile.

Visiter le site Web pour de plus amples détails : [www.uquebec.ca/rrcc](http://www.uquebec.ca/rrcc)  
Section 2 fonds 5 possibilités

# VOS CINQ POSSIBILITÉS

Pour faire fructifier et protéger votre épargne.

Chacune des possibilités présente un rendement potentiel et un niveau de risque particuliers. À vous de choisir selon ce qui compte le plus pour vous.

## LES GRANDES CATÉGORIES D'ACTIFS

Le tableau suivant résume l'objectif de chaque placement ainsi que l'allocation cible des actifs :

- Les titres assimilés à du revenu fixe**  
Obligations – Hypothèques commerciales – Dettes privées
- Les titres de participation en actions**  
Actions canadiennes – Actions étrangères – Actions des pays émergents
- Les placements alternatifs**  
Immobilier – Infrastructures

NIVEAU DE RISQUE | 1 | 2 | 3 | 4 | 5  
FAIBLE ..... MOYEN ..... ÉLEVÉ

<b>LE 100% CROISSANCE</b>	Le fonds le plus axé sur la croissance de l'épargne à long terme. • Rendement annualisé espéré sur 10 ans : 5,7 % NIVEAU DE RISQUE   1   2   3   4   5	Répartition cible des actifs   20 %   60 %   20 %
<b>Fonds par défaut LE 75/25 CROISSANCE</b>	Une combinaison axée sur la croissance. C'est aussi le nouveau fonds par défaut du Régime à l'adhésion. • Rendement annualisé espéré sur 10 ans : 5,3 % NIVEAU DE RISQUE   1   2   3   4   5	Répartition cible des actifs   32,5 %   49,5 %   18 %
<b>LE 50/50</b>	Une combinaison axée sur l'équilibre entre la croissance et la protection de l'épargne. • Rendement annualisé espéré sur 10 ans : 4,8 % NIVEAU DE RISQUE   1   2   3   4   5	Répartition cible des actifs   45 %   39 %   16 %
<b>LE 25/75 CONSERVATEUR</b>	Une combinaison qui met l'accent sur la protection de l'épargne à des conditions avantageuses. • Rendement annualisé espéré sur 10 ans : 4,3 % NIVEAU DE RISQUE   1   2   3   4   5	Répartition cible des actifs   57,5 %   28,5 %   14 %
<b>LE 100% CONSERVATEUR</b>	Le fonds le plus axé sur la protection de l'épargne. • Rendement annualisé espéré sur 10 ans : 3,8 % NIVEAU DE RISQUE   1   2   3   4   5	Répartition cible des actifs   70 %   18 %   12 %